

Berne admet des défauts dans la lutte contre les pesticides

POLLUTION Il faut des années pour bannir les produits identifiés comme toxiques, y compris pour l'homme. Pour la première fois, la Confédération admet des «problèmes» dans son système d'autorisation.

SYLVAIN BESSON
sylvain.besson@tamedia.ch

Guy Parmelin veut agir vite dans le dossier brûlant des pesticides. Depuis le printemps, le conseiller fédéral UDC a promu l'interdiction de plusieurs substances chimiques nocives que les agriculteurs suisses utilisaient depuis des décennies.

Parmi elles, le chlorothalonil. Des résidus de ce fongicide ont été détectés dans des captages d'eau potable un peu partout en Suisse. En avril, l'Union européenne a estimé que ces résidus pouvaient être cancérogènes. Dans la foulée, Guy Parmelin a annoncé le retrait du chlorothalonil «en octobre» ou au «début de l'automne», en tout cas «plus tôt que dans l'UE».

Mais ce retard a déclenché une position ferme. Car en Suisse, une loi sur le pesticide peut prendre des années, surtout si l'industrie se bat pour le défendre.

Syngenta contre-attaque

L'un des fabricants du chlorothalonil, le géant agrochimique Syngenta, vient justement de remettre de nouvelles demandes aux autorités suisses. Elles visent à montrer que cette substance et ses résidus sont inférieures à celles du chlorothalonil qui circule à moins de 1000 euros, affirme Syngenta dans une prise de position écrite.

C'est la première fois que l'entreprise hâloise s'exprime publiquement sur ce pesticide, l'un des plus utilisés en Suisse, avec 45 tonnes sprayées en 2017. Selon elle, son retrait serait «une grande perte pour l'agriculture».

Dans l'immédiat, le simple fait d'avoir remis ces demandes retarde l'interdiction du chlorothalonil. En effet, la consultation avec les associations écologistes, qui n'ont pas encore commencé à se poser, et donc aussi les industriels, disent, précise Olivier Félix, responsable de l'homologation des produits phytosanitaires à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Désormais, l'OFAG parle d'une décision «dans le courant de l'automne», soit jusqu'au 21 décembre, plutôt qu'au début de la saison. Et si Syngenta ou d'autres fabricants de chlorothalonil font recours à ce procédé d'interdiction, cela rallongera le processus d'interdiction de deux mois.

Cette lenteur n'est pas une exception. En 2010, la Confédération a commencé un «examen cible» de quelque 90 pesticides,



des. En vain. Ce processus prendra au moins cinq ans. Mais sur le site de l'OFAG, nous avons répertorié quelques substances dont le réexamen date depuis 2015 ou 2016 et un délai anormalement long. Olivier Félix le reconnaît: «Nous avons un problème au niveau de l'organisation. Certains de nos experts ont quitté l'administration, et ce n'est pas facile d'en retrouver.»

En 2018, une décision du Tribunal fédéral donnant aux associations écologistes le droit d'intervenir dans les procédures a compliquée les choses. «On a un peu cumulé les malheurs, mais maintenant cela

fonctionne à nouveau de manière plus efficace», assure Olivier Félix.

Pour Vincent Dudler, responsable de l'évaluation des risques à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire, les longs délais illustrent un «problème d'efficacité des processus d'homologation en Suisse». La communication entre les offices concernés (agriculture, sécurité alimentaire, environnement et Secrétariat d'Etat à l'économie) prend du temps. La duplication des procédures entre la Suisse et l'Union européenne aussi. Et dans certains cas, les fabricants prolongent le réexamen en présentant de «nouvelles données» sur la toxicité de leurs produits.

Études inquiétantes

C'est ce qui s'est passé dans le cas de l'insecticide Applaud. De 2015 à 2018, l'OFAG a demandé en vain à son distributeur en Suisse, l'entreprise argovienne Onyqa, des informations sur les résidus cancérogènes qu'il fallait laisser au produit dans les confitures et le vin. Onyqa affirme n'avoir réalisé qu'en 2018 qu'elle devait remettre ces informations, avec un délai trop court pour s'exécuter.

«Nous avons eu un problème d'organisation. Certains de nos experts ont quitté l'administration, et ce n'est pas facile d'en retrouver»

Olivier Félix,
Office fédéral de l'agriculture

Le débat politique s'anime, le front contre les pesticides s'élargit

Jamais le sujet n'a été aussi politisé qu'aujourd'hui. En 2020, le peuple suisse devrait voter sur deux initiatives populaires demandant une diminution drastique des pesticides de synthèse dans l'agriculture. Rien que cet été, une vingtaine de cantons ont été dépouillés au scrutin pour demander un contrôle plus strict de ces substances.

Mais la vraie nouveauté est l'ruption dans le débat des châteaux cantonaux. Ils parviennent à déteindre de plus en plus de pesticides dans l'eau potable et réclament l'interdiction des produits les plus persistants. Les distributeurs d'eau

sont sur la même ligne. Ils relancent un contre-projet «inci-sifs à l'une des deux initiatives antipesticides, «Pour une eau potable propre».

«Ne pas réagir à la pression»

Les cantons aussi demandent de l'aide. Beaucoup de la Confédération qui s'interroge sur l'efficacité de l'interdiction, et qui demande plus de temps pour débattre du pesticide chlorothalonil, en raison de sa persistance dans l'eau. Si elle ne le fait pas, le Canton se réserve la possibilité d'édicter des restrictions d'utilisation.

Dans l'industrie agrochimique, beaucoup estiment que ces pressions vont jouer un rôle dans la lutte contre les maladies et les

plusieurs pesticides. «Nous pensons que les autorités ne doivent pas réagir à la pression politique et médiatique, mais doivent se fonder sur une analyse scientifique des risques», commente Regina Ammann, responsable des affaires publiques de l'agrochimique Agroscope.

Salutaire, le processus d'autorisation des pesticides est devenu plus strict, aussi bien au sein de l'UE qu'en Suisse. Pour une nouvelle substance autorisée, quatre sont retirées, l'avvenir se complique. Grâce à une décision du Tribunal fédéral, les organisations écologistes peuvent s'opposer à l'homologation de nouvelles substances, ou au renouvellement des anciennes. Mettre sur le marché des pesticides risque de devenir plus difficile, long et coûteux.

Il utilise depuis les années 70 pour combattre de nombreuses maladies (mildiou, rouille, oïdium...), le chlorothalonil se dégrade en acides difficiles à éliminer une fois présents dans l'eau. Il devrait être interdit en Suisse en 2020. Mais trois fabricants, dont Syngenta, demandent le maintien de son autorisation.

Les résidus de ce fongicide s'accumulent dans les eaux suisses depuis des années. Les personnes qui s'inquiètent, les doses étant considérées comme trop infimes pour menacer la santé humaine.

La situation a changé ce printemps, lorsque l'Union européenne a estimé que certains résidus de chlorothalonil pouvaient présenter un risque génotoxique pour l'homme. Le produit est en outre considéré comme «très毒ique» pour les amphibiens.

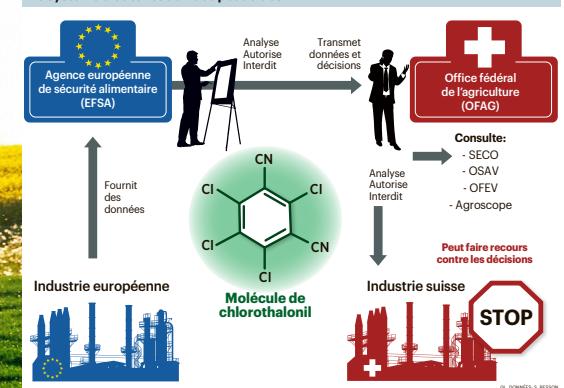
Utilisé depuis les années 70 pour combattre de nombreuses maladies (mildiou, rouille, oïdium...), le chlorothalonil se dégrade en acides difficiles à éliminer une fois présents dans l'eau. Il devrait être interdit en Suisse en 2020. Mais trois fabricants, dont Syngenta, demandent le maintien de son autorisation.

Crédit photo: Getty Images

lances pesticides



Le système d'autorisation des pesticides



fin de l'année, une quinzaine de substances devront voir leurs autorisations retirées. Et le cas des pesticides dont l'examen traînait depuis 2015 ou 2016 devrait être réglé dès le début 2020 au plus tard, promet Félix.

Ce durcissement relatif inquiète les fabricants de pesticides, en particulier, à l'origine de l'interdiction, et les autorités s'interdisent devant la décision de l'Union européenne, sans dommages démontrés pour l'environnement et sans qu'il y ait de nécessité urgente», explique Regina Ammann, responsable des affaires publiques chez Syngenta Suisse. Huit fabricants et distributeurs ont recours contre cette décision. L'obligation de retirer le produit sans délai coûte cher: le Pyrinex, 82 tonnes d'un produit à base de chloropyrifos, le Rimil 10, coûterait au total 400 000 francs, affirme son distributeur Santiago dans un recours.

Les organisations écologiques (WWF, Greenpeace et Pro Natura) demandent le réexamen urgent de 150 substances et le retrait immédiat d'une douzaine d'autres. «Les effets des pesticides sur les amphibiens ou les reptiles sont très mal connus, déplore Eva Wyss, spécialiste du dossier au WWF. Ces résidus et des cocktails de pesticides également. Il faut plus de transparence, avec un accès des ONG aux données des fabricants. Enfin, il faudrait une meilleure régulation et dépendance car l'OFAG tire trop de profit aujourd'hui.»

À l'inverse, l'industrie veut rester sous le contrôle de l'OFAG et conserver un maximum de substances. Seule cette diversité, affirme-t-elle, permettra de combattre les maladies résistantes sur le long terme. Il reviendra à la Confédération d'arbitrer ce bras de fer: elle doit remettre un rapport sur la réforme du processus d'autorisation des pesticides d'ici la fin de l'année.

Quatre pesticides dans le collimateur des autorités suisses

CHLOROTHALONIL

Les résidus de ce fongicide s'accumulent dans les eaux suisses depuis des années. Les personnes qui s'inquiètent, les doses étant considérées comme trop infimes pour menacer la santé humaine.

La situation a changé ce printemps, lorsque l'Union européenne a estimé que certains résidus de chlorothalonil pouvaient présenter un risque génotoxique pour l'homme. Le produit est en outre considéré comme «très毒ique» pour les amphibiens.

Utilisé depuis les années 70 pour combattre de nombreuses maladies (mildiou, rouille, oïdium...), le chlorothalonil se dégrade en acides difficiles à éliminer une fois présents dans l'eau. Il devrait être interdit en Suisse en 2020. Mais trois fabricants, dont Syngenta, demandent le maintien de son autorisation.

CHLORIDAZONE

Cela fait plus de quarante ans que ce herbicide est喷射é dans les champs de betteraves suisses pour éliminer les mauvaises herbes. En 2014, des chasseurs cantonaux tirent la sonnette d'alarme: dans 27% des échantillons prélevés dans les eaux souterraines, on trouvait des concentrations élevées de ces résidus, le desphénol-chloridazone.

Le canton de Vaud était particulièrement concerné. Son inspecteur des eaux Eric Raetz évoquait de «difficiles discussions avec les agriculteurs» pour réduire l'utilisation du produit.

Aujourd'hui encore, le chloridazone et ses résidus ne sont pas considérés comme «perturbants» (donc potentiellement dangereux) en termes de santé humaine. Mais ce produit devrait être interdit en Suisse dès janvier 2020.

APPLAUD

En 2017, les scientifiques de l'institut suisse Agroscope ont analysé 13 vins et 100 vins mobiles traités avec l'insecticide Applaud.

Dans quatre échantillons, les experts ont détecté des traces d'anilino, un agent cancérogène. Ce résidu n'était pas présent dans trois échantillons de vins venant de vignobles non traités. En 2015, 2016 et 2017, l'interdiction de l'Applaud dans les confitures.

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a refusé l'autorisation de cet insecticide pour les cultures comestibles en octobre 2018. Mais le distributeur suisse du produit a recours contre la décision. Selon lui, l'Applaud est irreplacable contre la cicadelle de la vigne, un parasite. Le Tribunal administratif fédéral a validé le retrait partiel d'autorisation de l'Applaud en avril 2019.

CHLORPYRIFOS

Appartement aux armes chimiques, cet insecticide organophosphoré est si毒ique qu'il a été interdit dans de nombreux pays. Il suffit d'empêcher 9,8 millions de litres d'eau, ou 48 kilomètres de ruisseau, selon le WWF.

L'an dernier, une étude universitaire affirmait que l'exposition au chlorpyrifos pouvait réduire la taille et le QI des enfants, notamment à des taux très faibles. Une expertise de l'Agroscope, datée de 2018, associe son utilisation massive à la perte de biodiversité dans les zones agricoles.

La plupart des produits à base de chlorpyrifos ont été interdits en Suisse cet été, mais plusieurs industriels ont fait recours. Selon l'Office fédéral de l'agriculture, l'insecticide sera difficile à remplacer pour lutter contre le ver fil de fer qui attaque les pommes de terre.

Photos: DR

